



RHÔNE ET MÉTROPÔLE DE LYON - ASSOCIATION
DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ



NOS ACTIONS PHARES

- le Congrès et le Salon de l'AMF69
- le Congrès des Maires de l'AMF à Paris
- une assemblée générale statutaire décentralisée
- des réunions de formation, d'information et des webinaires organisés sur des thèmes d'actualité
- les éditions d'un annuaire, d'un agenda et d'un calendrier
- la transmission régulière, via le point d'informations, d'actualités, de notes juridiques et d'éléments utiles à la gestion quotidienne des collectivités



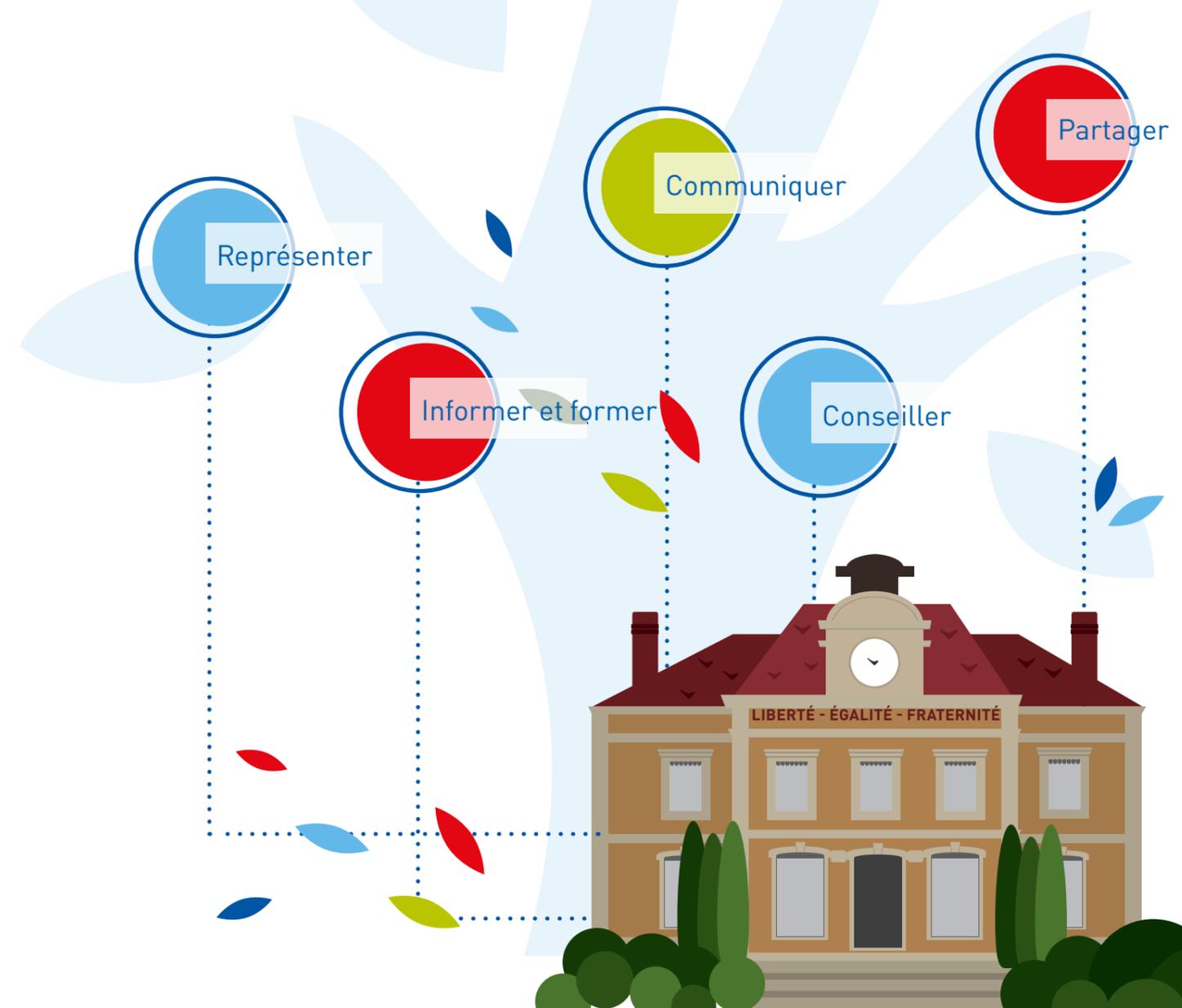
L'AMF69 EN QUELQUES CHIFFRES

- 263 communes, 11 intercommunalités* et la Métropole de Lyon
- une centaine d'exposants au salon annuel avec plus d'un millier de visiteurs
- près de 100 sessions de formation et d'information organisées par an
- plus de 2 000 élus présents aux sessions de formation et d'information
- représentation dans 140 commissions départementales, régionales et nationales

* dont le siège est situé dans le Rhône

NOUS CONTACTER

ASSOCIATION DES MAIRES DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPÔLE DE LYON
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ (AMF69)
Hôtel du Département du Rhône - 29-31 cours de la Liberté - 69483 LYON Cedex 03
Tél. 04 72 61 72 47 - contact@amf69.fr - www.amf69.fr - f @AMF69



ASSOCIATION DES MAIRES DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ (AMF69)

Ancrée au cœur de nos territoires, l'AMF69 est une association apolitique qui représente les élus des différentes collectivités du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Au carrefour de tous les services déconcentrés de l'État et de vos partenaires historiques, mais également de l'ensemble des élus du département du Rhône et de la Métropole de Lyon, l'AMF69 fonde son action autour de 5 piliers :



ADHÉRER À L'AMF ET À L'AMF69, C'EST REJOINDRE UNE GRANDE FAMILLE D'ÉLUS UNIS ET SOLIDAIRES AU SERVICE DU RAYONNEMENT DE NOS TERRITOIRES.

ORGANISATION

L'AMF69, association dite « Loi 1901 », est organisée avec :

- un Comité directeur (Conseil d'administration) composé de 80 membres désignés par les communes, intercommunalités et la Métropole de Lyon adhérentes, pour la durée de la mandature. Il fixe les orientations de l'association ;
- un Bureau élu par le Comité directeur pour la durée de la mandature. Il organise au quotidien la vie de l'association.

4 commissions spécialisées ont été constituées :

- Administration générale, pilotée par Pierre-Jean ZANNETTACCI - Secrétaire général
- Formation des élus, pilotée par Renaud PFEFFER - Vice président
- Représentation, pilotée par Claire PEIGNÉ - Présidente
- Communication et événements, pilotée par Sébastien MICHEL - Président de la commission

L'association organise des groupes de travail avec des élus représentatifs des territoires.

L'AMF69 entretient des relations privilégiées avec l'Association des Maires de France (AMF). Les deux associations œuvrent en faveur des mêmes objectifs. La charte du réseau organise entre l'AMF et l'AMF69 les relations qui sont fondées sur l'entraide et la solidarité. Elle reconnaît et préserve l'autonomie de chaque association départementale, dans le Rhône et la Métropole de Lyon : l'AMF69.

Pour apporter un meilleur service au quotidien, l'AMF69 mutualise certaines actions avec d'autres associations départementales de maires, notamment avec l'Union des Maires de l'Oise (UMO) pour le conseil juridique. Une équipe administrative, composée de salariés, oeuvre au quotidien au bon fonctionnement de l'association.

LE BUREAU DE L'AMF69



Présidente :
Claire PEIGNÉ



Trésorier :
Paul VIDAL



Secrétaire général :
Pierre-Jean ZANNETTACCI



Président de la Commission Formation :
Renaud PFEFFER



Président de la Commission Communication et événements :
Sébastien MICHEL

- Vice-présidents :**
- Grégory DOUCET (1^{er} VP)
 - Hélène GEOFFROY
 - Renaud PFEFFER
 - Cédric VAN STYVENDAEL
 - Patrice VERCHÈRE
 - Max VINCENT - Vérificateur des comptes

- Membres du Bureau :**
- Régis CHAMBE - SGA*
 - Sylvie MARTINEZ - SGA*
 - Françoise GAUQUELIN - Trésorière adjointe
 - Angélique ENDERLIN
 - Philippe GARNIER
 - Nadine GEORGEL
 - Morgan GRIFFOND
 - Jean-Charles KOHLHAAS
 - Ghislain de LONGEVIALLE
 - Daniel MALOSSE
 - Jacky MENICHON
 - Marylène MILLET
 - Pierre OLIVER
 - Yolande PEYTAVIN
 - Frédéric PRONCHERY
 - Christian VIVIER-MERLE

- Membres associés :**
- Gilbert-Luc DEVINAZ - Parlement
 - Jérôme MOROGE - Conseil régional
 - Daniel VALÉRO - Conseil départemental
 - Sébastien MICHEL - Président de la Commission communication et événements
- *Secrétaire Général Adjoint(e)

NOS ATOUTS

